

## «Swiss Wine Summer» - «Nous ouvrons avec les vins suisses»

### CONDITIONS DE PARTICIPATION HÔTELLERIE/RESTAURATION

**Trois vins suisses servis au verre:** les établissements participants s'engagent à proposer trois vins suisses au verre du 8 juin au 31 août. Les établissements sont libres de choisir les vins suisses (producteur/région, etc.). Les trois vins peuvent également varier au cours de la période susmentionnée.

**Délai d'inscription:** 26 mai - 30 juin 2020

**Formulaire d'inscription en ligne:** [www.swisswinesummer.ch](http://www.swisswinesummer.ch)

### CONTRE-PARTIE SWISS WINE PROMOTION (SWP)

#### 1.) Kit promotionnel Swiss Wine

Tous les établissements participants figureront sur le site internet et se verront offrir un kit promotionnel des vins suisses contenant :

- Une lettre expliquant brièvement le concept
- 20 chevalets de table avec la possibilité d'écrire les vins suisses suggérés (commande supplémentaire possible)
- Stop-gouttes Swiss Wine (5 pièces)
- Autocollant "Swiss Wine Summer" pour la porte ou la vitrine
- Affiche A3

#### 2.) Soutien financier

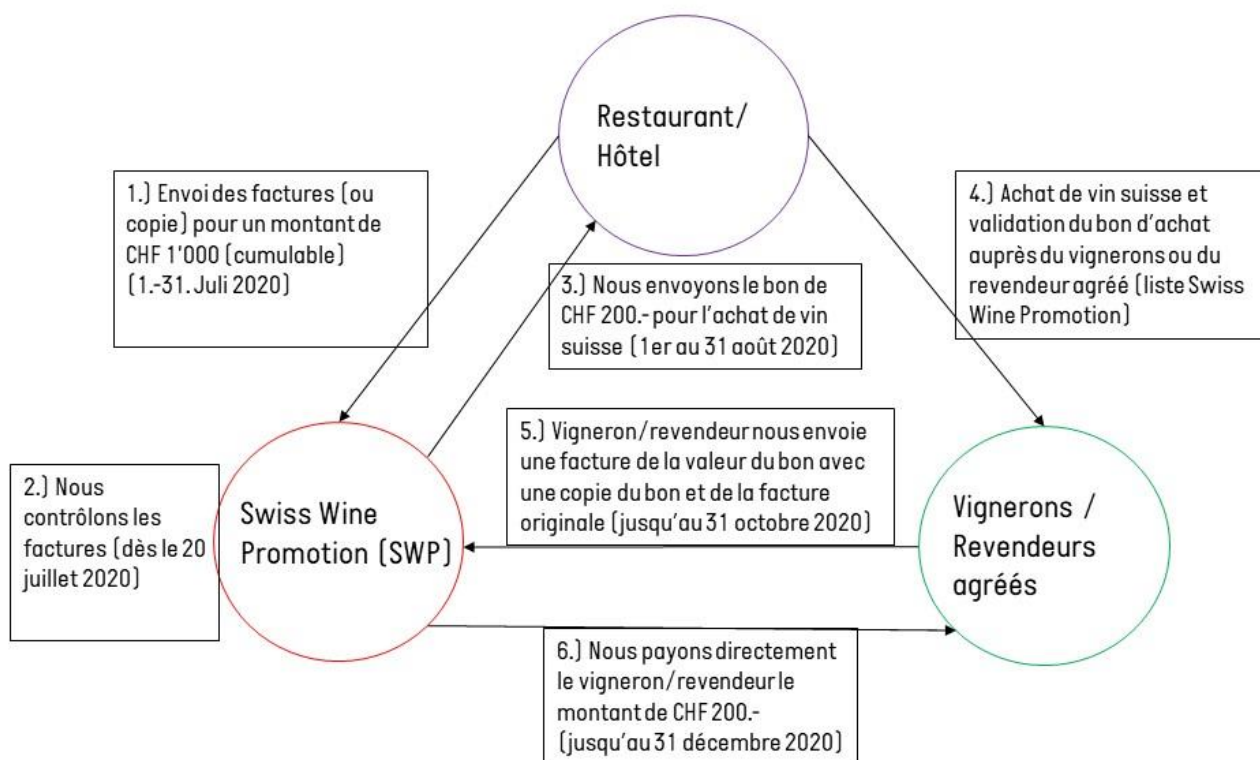
Les établissements participants à la campagne « Swiss Wine Summer » peuvent recevoir un bon d'achat pour des vins suisses ce qui permet à Swiss Wine Promotion (SWP) de soutenir directement les entreprises HORECA et les vignerons suisses. Pour tout achat de vins suisses de plus de CHF 1'000.- (cumulable) auprès de vignerons ou de distributeurs agréés par SWP durant les mois de juin et de juillet, l'établissement recevra un bon de CHF 200.- à faire valoir sur une nouvelle commande de vins suisses (le nombre de bons est limité).

Le nombre de bons disponibles est actuellement limité à 1'000 unités. Les bons seront répartis par région linguistique et ajustés selon la demande. Les cantons et les régions viticoles peuvent apporter un soutien financier supplémentaire à ce projet.

Le nombre de bons de CHF 200.- est limité à **un** par établissement.

## Processus pour recevoir et échanger les bons d'achat pour les vins suisses

- 1.) Le restaurant/hôtel commande du vin suisse auprès du vigneron/revendeur agréé par SWP en juin et juillet 2020.
- 2.) Le restaurant/hôtel charge(upload) les factures d'achat de vin d'un montant minimum de CHF 1'000.- (cumulable) sur le site internet [www.swisswinesummer.ch](http://www.swisswinesummer.ch) du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2020. Les factures peuvent provenir d'un ou plusieurs vigneron/revendeurs agréés par SWP.
- 3.) La ou les factures transmises à SWP sont contrôlées à l'interne. Après vérification, le restaurant/hôtel reçoit un bon d'une valeur de CHF 200.- (TVA incluse) à faire valoir sur une nouvelle commande de vins suisses valable jusqu'au 31 octobre 2020.
- 4.) Le bon numéroté et nominatif peut être utilisé auprès des vigneron suisses/revendeurs agréés par SWP pour l'achat de vin suisse.
- 5.) Le vigneron/revendeur agréé envoie à SWP une copie de la facture du restaurant/hôtel et le bon d'achat jusqu'au 31 octobre 2020.
- 6.) Après vérification, des factures et du bon transmis par le vigneron/revendeur, SWP rembourse le montant de CHF 200.- au vigneron/revendeur agréé jusqu'au 31 décembre 2020



## **Mentions légales**

Cette campagne est organisée par Swiss Wine Promotion SA, Belpstrasse 26, 3007 Berne (ci-après l'« Organisateur ») et publiée sur les sites internet [www.swisswine.ch](http://www.swisswine.ch) et [www.gourmet.swisswine.ch](http://www.gourmet.swisswine.ch). Par votre participation, vous acceptez les conditions de participation mentionnées dans le présent document.

Les dates de la campagne sont précisées sur les sites internet susmentionnés. La participation à la campagne de promotion des vins suisses est ouverte à tous les établissements de l'hôtellerie et de la restauration suisses. La personne de contact est âgée de 18 ans révolus au moment de l'inscription.

Les coordonnées des participants seront enregistrées et utilisées à des fins de prise de contact. Elles ne seront pas transmises à des tiers. Il est possible que les noms de participants soient publiés sur Facebook/Instagram. Par ailleurs, les participants acceptent que leurs coordonnées soient utilisées à des fins de marketing par Swiss Wine Promotion SA.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure des participants à la campagne ou d'annuler une inscription s'il découvre des incohérences ou un non-respect des conditions de participation susmentionnées. L'organisateur peut adapter la campagne à tout moment. Il se réserve le droit d'annuler la campagne si des motifs importants l'y contraignent. Une telle annulation peut survenir en particulier lorsque le déroulement conforme à la campagne n'est plus assuré, que ce soit pour des raisons techniques ou juridiques.

Le bon d'achat de 200.- TTC n'est pas versé en espèces, échangé ou remboursé. Il est valide uniquement sur un achat de vins suisses auprès de vigneron suisses ou de revendeurs agréés par SWP. La durée du bon est limitée au 31 octobre 2020.

La version originale du document nommé « conditions de participation » est en français. En cas de litige, la version francophone fait foi.

Le recours à la voie juridique est exclu. Le for juridique est Berne. Le droit suisse est applicable.

### **Personne de contact :**

Jasmin Schmid

Cheffe de projet, [summer@swisswine.ch](mailto:summer@swisswine.ch), +41 31 398 52 20

© Swiss Wine Promotion SA, Berne, 18 mai 2020